

BULLETIN D'INFORMATION DE
L'ASSOCIATION DÉMOCRATE-CHRÉTIENNE
DE CONFIGNON

LE BOSQUET



ADRESSES ET RENSEIGNEMENTS UTILES
M. Jean-Jacques FOEX

Mairie de Confignon
Secrétariat
Mairie, M. BERTHIAUD
Tél. 04 78 27 13 81
M. Albert GIBOT JAGGI
Tél. 04 78 27 19 30
M. Adrien EDWARDS CORNU
Tél. 04 78 27 25 24

Centre sportif inter-
communal des Eaux
Château sous le Cèdre 20
Tél. 04 78 27 13 70
M. André NECHE
de 18 h. 30 à 19 h. 30
Centre sportif inter-
communal des Eaux
Château sous le Cèdre 20
Tél. 04 78 27 13 70
M. André NECHE
de 18 h. 30 à 19 h. 30

École primaire et
maternelle
Mairie de Confignon
Tél. 04 78 27 13 70
M. André NECHE
de 18 h. 30 à 19 h. 30
Centre sportif inter-
communal des Eaux
Château sous le Cèdre 20
Tél. 04 78 27 13 70
M. André NECHE
de 18 h. 30 à 19 h. 30

Service du Feu
Mairie de Confignon
Tél. 04 78 27 13 70
M. André NECHE
de 18 h. 30 à 19 h. 30
Centre sportif inter-
communal des Eaux
Château sous le Cèdre 20
Tél. 04 78 27 13 70
M. André NECHE
de 18 h. 30 à 19 h. 30

BULLETIN D' INFORMATION DE L' ASSOCIATION
DEMOCRATE - CHRETIENNE DE CONFIGNON

Resp. Michelle Girod - 5, ch. de la Boule

QUELQUES ADRESSES ET RENSEIGNEMENTS UTILES

M. Jean-Jacques FOEX

Mairie de Confignon

Tél. 57 10 08
Secrétariat
Maire: M. BERTHET
Tél. privé 57 12 81
Adjoint: Gilbert JAGGI
Tél. privé 57 19 30
Adjoint: Edouard CORNU
Tél. privé 57,15,54

Mardi de 17 h. 00
à 19 h. 00
Vendredi de 20 h. 00
à 21 h. 00

**Aide ménagère au
foyer des personnes
âgées et handicapées**
Rue des Vollandes 30

Tél. 36 12 10
Directrice:
Madame P. BATTIAZ

**Aide familiale de
Bernex et environs**
Bernex

Tél. 57 24 52
Responsable:
Madame RINDLIBACHER

**Dispensaire de la
Croix-Rouge**
Route de Bernex

Tél. 57 28 09
Mlle BREGGER

Chaque jour de 11 h. 00
à 12 h. 00

Bibliobus(Bibliothèque
municipale)
Place de l'Eglise

Jeudi dès 14 h. 00

Caisse Raiffeisen
Chemin sous le Clos 20

Tél. 57 13 50
Gérant: M. André HECHE

Mardi et Jeudi
de 18 h. 30 à 19 h. 30

**Centre sportif inter-
communal des Evaux**
Onex

Tél. 92 73 11
Chef sport ville d'Onex
Monsieur Yvan CARETTI
Tél. 93 66 22

Chaque jour de 8 h. 00
à 20 h. 00

**Ecole primaire et
enfantine**

Tél. 57 26 27

Horaire scolaire

Gendarmerie
Petit-Lancy

Tél. 92 25 56

**Permanence médico-
chirurgicale d'Onex**
3, route de Loex

Tél. 93 44 22

Service du Feu

Tél. 118
Poste permanent
Tél. 57 19 30
Cdt cap. G. JAGGI

Service de la voirie

Levée des débris
ménagers

Tous les mercredis et
samedis

(pour le ramassage des vieux papiers, du verre, de la ferraille et
objets encombrants se référer à l'avis de la commune distribué
à tout ménage).

LE BOSQUET

La responsabilité de la parution du Bosquet a changé de mains. En effet, il nous faut remercier M. Georges Holdener qui a eu la lourde tâche de diffuser les 6 premiers numéros. Il semble que notre journal a été bien accueilli dans l'ensemble. Succédant à Monsieur Holdener, Madame M. Girod s'efforcera, en équipe, de continuer dans la même optique et d'améliorer encore l'intérêt du Bosquet.

Le Comité

* * * * *

Nécrologie

Nous avons eu la tristesse de perdre le 1er août Madame Hélène LACHAVANNE, membre de notre comité depuis de nombreuses années. D'autre part, un accident de la route a enlevé à la fleur de l'âge Michel BESSON, fils de Pierre et Pierette Besson, membres fidèles de l'association.

A ces deux familles de notre village, durement éprouvées, nous renouvelons notre sympathie.

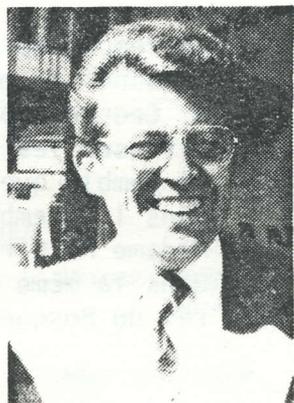
Le Comité

CANDIDATURE POUR LE CONSEIL NATIONAL

Jean Babel

Candidat au Conseil

National



L'Association démocrate-chrétienne est fière de soutenir la candidature de Jean Babel aux prochaines élections du Conseil National.

Né le 6 novembre 1921, Jean Babel est issu d'une vieille famille du terroir genevois. Ses parents exploitaient le jardin de l'Hôpital au Petit-Lancy. Il fit ses études primaires dans ce village, puis suivit le Collège où il obtint sa maturité latine en 1940. Ensuite, il s'inscrivit à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève et en sortit en 1943 avec la licence ès sciences commerciales.

Jean Babel milita très jeune dans les rangs de l'Action catholique et fut président de la Fédération de jeunesse catholique de 1944 à 1948. Il fut président également de la Société académique Salévia.

Sur le plan politique, Jean Babel appartint tout d'abord aux jeunesses du Parti indépendant chrétien-social. Devenu député au Grand Conseil en 1948, il se spécialisa dans les problèmes économiques et financiers et fut à plusieurs reprises rapporteur général de la commission du budget. Il accéda à la présidence du Grand Conseil en 1960 et quitta ce dernier en 1965 lors de son accession au Conseil d'Etat. Il assumait également la présidence du Parti démocrate-chrétien de Genève.

Dans le domaine professionnel, Jean Babel travailla de 1943 à 1965 dans une société fiduciaire. Il obtint son diplôme fédéral d'expert-comptable en 1951. A part son activité politique, il exerça divers mandats, dont la présidence de Caritas-Genève et celle de la Compagnie genevoise des tramways électriques (CGTE).

Entré au Conseil d'Etat en 1965, Jean Babel prit la direction du Département des finances et contributions. Il resta à sa tête pendant les 12 ans de sa charge et accéda à deux reprises à la présidence du gouvernement. Simultanément, il fut membre du Comité de la Conférence des directeurs cantonaux des finances et président de la Conférence suisse pour l'informatique, parmi les fondateurs de laquelle il figure. Il est également membre du Conseil d'administration des CFF.

En 1966, du fait du décès de Yves Maître, conseiller national, il lui succéda dans cette charge mais ne se représenta pas aux élections de 1967, désireux qu'il était de consacrer tout son temps à sa charge de conseiller d'Etat. Il quitta celle-ci en 1977.

Nous vous recommandons vivement de soutenir sa candidature.

M.G.

Elections Fédérales du 21 octobre 1979

Le Conseil National est composé de 200 membres soit, 1 siège à raison de 30'000 habitants environ.

Le canton de Genève est donc représenté par 11 conseillers nationaux.

Selon le système de la représentation proportionnelle, ces 11 sièges genevois sont attribués aux divers partis en présence, proportionnellement à leur importance.

Pour l'élection du Conseil National, le CUMUL est autorisé. Cette opération consiste à porter plusieurs fois le nom du ou des candidats que l'on veut favoriser. Toutefois, chaque candidat ne peut être cumulé plus de DEUX FOIS et la totalité des candidats portés sur le bulletin de vote, y compris ceux cumulés, NE DOIT PAS DEPASSER LES 11 SIEGES GENEVOIS.

Nous vous rappelons qu'il ne suffit pas de porter le nom des candidats sur un BULLETIN OFFICIEL, pour que ceux-ci soient favorisés. Effectivement, il est PRIMORDIAL de faire figurer en tête du bulletin officiel, LE PARTI DE SON CHOIX.

Seule cette inscription entrera en ligne de compte pour la répartition des sièges, selon le système de la représentation proportionnelle.

Notre parti devrait pouvoir récupérer son second siège au Conseil National.

Votez donc avec le bulletin PDC ou portez en tête du bulletin officiel le PDC.

Le Comité

Les solutions proposées par le PDC aux grands problèmes de la Suisse actuelle

Le PDC Suisse a publié récemment son "Projet socio-politique" pour les dix prochaines années. Il s'agit d'une brochure très bien documentée et solidement pensée.

Elle passe en revue, en particulier, les questions que soulève l'évolution actuelle de la famille et de la vie quotidienne, ainsi que celles qui concernent l'économie et l'équilibre des rapports entre le citoyen et les instances politiques de la commune, du canton et de la Berne fédérale.

A propos de chacune de ces questions, le "Projet PDC" formule un diagnostic et propose des solutions. Un répertoire très commode facilite la consultation de ce document des plus utiles et des plus intéressants.

L'accent est mis sur le fait que les changements qui affectent nos conditions de vie et aussi les mentalités peuvent être canalisés dans le sens d'un renforcement et d'un approfondissement des valeurs intangibles dont s'inspire le PDC. Il n'y a pas lieu d'accepter n'importe quelle nouveauté sans réflexion. Il n'est pas possible non plus, ni d'ailleurs souhaitable, de tenter d'arrêter le mouvement. La seule attitude raisonnable est de chercher à l'utiliser - en collaborant, bien entendu, avec d'autres milieux - en vue d'objectifs correspondant à la véritable vocation de l'homme. L'effort fait par le PDC pour définir de tels objectifs avec clarté, en termes concrets, mérite d'être salué. La brochure peut être obtenue auprès de la rédaction du Bosquet. En une cinquantaine de pages, elle fournit une foule d'idées bien à jour.

Roger GIROD

Commissions communales

COMMISSION DES CHEMINS COMMUNAUX

Président : M. Pierre Besson

Membres : Mme Edmée Biéler, MM. Pascal Ducimetièrre
Jean-Jacques Foëx, Pierre-André Jaggi.

COMMISSION DES BATIMENTS COMMUNAUX

Président : M. Guy Vallin

Membres : Mme Edmée Biéler, MM. Georges Holdener,
Jacques Hêche, Hansjorg Huggel.

COMMISSION DES EMPLACEMENTS ET LOTS COMMUNAUX

Président : Mme Chrislaine Schambacher

Membres : MM. Georges Holdener, Pierre Besson,
Pierre-André Jaggi, Marcel Eskenazi.

COMMISSION DES AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

Président : M. Georges Holdener

Membres : MM. Edouard Besson, Hansjorg Huggel,
François Storno, Guy Vallin.

COMMISSION SCOLAIRE

Président : M. Hansjorg Huggel

Membres : Mmes Michelle Girod, Chrislaine Schambacher,
MM. Edouard Besson, François Storno.

COMMISSION CULTURELLE ET SOCIALE

Président : Mme Michelle Girod

Membres : MM. Jacques Hêche, Pierre-André Jaggi,
Pascal Ducimetièrre, Marcel Eskenazi.

COMMISSION DES FINANCES

Président : M. Marcel Eskenazi

Membres : MM. Jacques Hêche, Georges Holdener,
Pierre-André Jaggi, Pascal Ducimetière.

COMMISSION DE L' INFORMATION

Président : M. François Storno

Membres : Mme Chrislaine Schambacher, MM. Edouard
Besson, Jacques Hêche, Hansjorg Huggel.

COMMISSION DE RECLAMATION (taxe fixe)

Conseil d'Etat : Mme Michelle Girod

M. Guy Vallin

Mairie : M. Edouard Cornu

Conseil Municipal: Mme Edmée Biéler

M. Pierre-André JAGGI



Laiterie de Confignon

Ch. de Vuillonnex

Tél. 57 22 14

Produits laitiers

Spécialité de fromage

Tout pour fondues et raclettes

Ouverte de 16 h. à 19 h.

AUTOROUTE DE CONTOURNEMENT

A la suite de l'exposé du Département des Travaux Publics du 25 janvier 1979 et, comme nous vous l'avions annoncé dans le Bosquet No 5, une résolution opposée à l'autoroute de contournement secteur 8, selon les projets présentés avait été votée et approuvée à l'unanimité des conseillers municipaux, en date du 4 avril 1979.

Tout en relevant certaines améliorations apportées le long de l'axe, dues essentiellement à un abaissement général du niveau de la chaussée, cette résolution rappelait les graves bouleversements du relief de notre territoire et les nuisances de tout ordre qu'un ouvrage de cette importance engendrerait encore pour la grande majorité des Confignonais. Une étude objective de la traversée autoroutière sous-lacustre analysée avec le même soin que le secteur 8 était également demandée.

Le 29 août 1979, les maires, les conseillers administratifs et conseillers municipaux des communes touchées par le secteur 8 ont été invités par le DTP à une nouvelle présentation des projets, afin d'obtenir leur préavis.

En ce qui concerne notre commune, hormis une répartition plus élaborée de l'arborisation (toujours linéaire), aucune amélioration n'était à relever, comparativement aux projets soumis le 25 janvier 1979.

C'est pourquoi, lors de sa séance extraordinaire du Conseil municipal de Confignon du 4 septembre 1979, une résolution presque similaire à celle du 4 avril a été votée et approuvée par les nouveaux élus à l'unanimité moins une abstention.

Les habitants de Confignon ont récemment observé des passages répétés d'hélicoptères. Monsieur Hans HURLIMANN, Conseiller Fédéral accompagné des membres de la Commission du service des routes et des digues et du président du Département des Travaux Publics ont effectivement survolés le tracé du secteur 8.

Il suit de cette visite que Berne n'impose pas le tracé aux Genevois, mais maintient le principe d'une liaison des réseaux suisses et français.

Le Grand Conseil devra prochainement se prononcer sur le tracé officiel.

Georges HOLDENER

////////////////////////////////////

PROMOTIONS 1979

De l'avis général, la fête des promotions 1979 a été une réussite; réussite due non seulement au temps superbe mais aussi à une collaboration amicale entre les délégués du corps enseignants, les représentants de l'APEC, 2 conseillers municipaux et M. Claude Ischer, président de la commission ad'hoc, accompagné d'un membre des intérêts. A cette occasion, nous remercions le groupement des intérêts du village pour le travail accompli. Le travail de préparation s'est déroulé avec enthousiasme, mettant totalement de côté la question épineuse des prix. Merci à chacun de cette bonne volonté et à l'année prochaine.

Michelle GIROD



SEMENCES
ENGRAIS

OUTILLAGE

Tél. 29 37 66

OIGNONS À FLEURS



CHARPENTE
MENUISERIE
COUVERTURES

Jean-Claude Meyer

Anc. Adolphe DUPONT

1232 CONFIGNON-GENÈVE

☎ 57 13 71

Mario Simeoni

Jardinier-Fleuriste
Téléphone 33 58 31

*Entretien et décoration
de tombes du cimetière
du Petit-Saconnex
Genève*

*Etablissement à
Confignon
Téléphone 94 11 91*

André
DUPONT

et ses FILS

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
GYPSERIE-PEINTURE
PAPIERS PEINTS

3, PLACE DU 1^{er} AOUT 1212 GRAND-LANCY 2

☎ 94 33 55 / 56

GENECAND

Traiteur

Banquets - Réceptions
Repas privés

Rue Micheli-du-Crest 6
Tél. (022) 29 31 96 - Genève